DROIT DES PARTICULIERS

Régimes matrimoniaux et divorce : liquider, partager et traiter le contentieux

La séparation d'un couple ouvre une opération technique que les parties sous-estiment : qualifier les biens reconstituer les récompenses évaluer au bon moment et répartir sans créer de nouveau litige. Les désaccords portent rarement sur le principe du divorce mais sur le compte à établir entre les époux. Cette session de quatre heures suit l'ordre réel des opérations de la qualification des biens jusqu'à l'acte de partage. Les techniques de calcul sont travaillées sur des situations chiffrées simples et les points de contentieux sont abordés avec les arguments couramment échangés.

DURÉE	MODALITÉ	TARIF	DÉLAI D'ACCÈS
0,57 jour — 4 h	**Présentiel ou à distance**	**À partir de 650 € HT**	**11 jours ouvrés après validation du financement.**

Mon Pôle Formation est un organisme certifié Qualiopi. La certification qualité a été délivrée au titre de la catégorie d'action suivante : **ACTIONS DE FORMATION** — certificat n° 76 31 02622 31 (SGS ICS)

01 Public visé et prérequis

PUBLIC VISÉ
Notaires avocats en droit de la famille collaborateurs d'études et conseillers patrimoniaux intervenant sur des dossiers de séparation.

PRÉREQUIS
Connaître les régimes matrimoniaux et avoir déjà participé à un dossier de liquidation.

POSITIONNEMENT À L'ENTRÉE
Analyse du besoin et test de positionnement. Vos réponses sont partagées avec votre formateur afin d'adapter la formation à votre niveau et votre contexte professionnel.

02 Objectifs pédagogiques

À l'issue de la formation, le participant sera capable de :

- Qualifier les biens du couple selon le régime applicable
- Établir le compte de récompenses et de créances entre époux
- Évaluer les biens à la date pertinente pour le partage
- Rédiger un projet d'état liquidatif cohérent
- Traiter les désaccords sur l'attribution et sur la soulte

03 Programme détaillé

M1 Qualification des biens et masses à partager

- Savoir ce qui entre dans le partage
- Détermination du régime applicable et des dates à retenir
- Distinction entre biens propres et biens communs
- Sort des biens acquis avec des fonds mixtes
- Traitement des dettes et du passif du couple
- Cas pratique : Classement des biens d'un couple à partir d'un inventaire incomplet et justification de chaque qualification.

M2 Récompenses créances et évaluation

- Établir le compte entre les époux
- Mécanisme des récompenses et méthode de calcul
- Créances entre époux et remboursements d'emprunts
- Choix de la date d'évaluation des biens
- Traitement des biens professionnels et des titres de société
- Atelier : Calcul d'une récompense liée au financement d'un bien propre par des fonds communs.

M3 Partage et contentieux de la liquidation

- Conclure sans rouvrir le conflit
- Rédaction du projet d'état liquidatif
- Attribution préférentielle et versement d'une soulte
- Prestation compensatoire et articulation avec le partage
- Voies de recours en cas de désaccord persistant
- Mise en situation : Réunion de négociation entre conseils sur l'attribution du logement familial.

04 Modalités pédagogiques, méthodes et moyens

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES
Présentiel ou à distance

LIEU / FORMAT
Dans vos locaux — jusqu'à 10 collaborateurs, Paris — Présentiel, À distance — Classe virtuelle

MÉTHODES MOBILISÉES
• Apports théoriques, ateliers et cas pratiques. Support de cours numérique et fiches méthodes fournis.

ENCADREMENT
Formateurs qualifiés et expérimentés, experts de leur domaine, sélectionnés par Mon Pôle Formation.

05 Modalités d'évaluation et de suivi

ÉVALUATION DES ACQUIS
• QCM et mises en situation. Évaluation des acquis en début et en fin de parcours, évaluation à chaud et à froid à 60 jours.

SUIVI DE L'EXÉCUTION
• Émargement des participants
• Certificat de réalisation remis à l'issue de la formation

SANCTION DE LA FORMATION
Attestation de fin de formation et certificat de réalisation remis à chaque participant.

06 Type de reconnaissance

Formation non certifiante — Attestation de fin de formation et certificat de réalisation remis à chaque participant.

07 Modalités d'accès, financement et tarifs

MODALITÉS D'INSCRIPTION
Inscription en ligne, par téléphone, par devis ou via votre OPCO.

DÉLAI D'ACCÈS
11 jours ouvrés après validation du financement.

FINANCEMENTS POSSIBLES
• OPCO et plan de développement des compétences
• FAF et CFP
• France Travail
• Paiement jusqu'à 6 fois sans frais

DATES / SESSIONS
Entrées permanentes

FORMULE	DÉTAIL	TARIF

Inter-entreprises	-10 % dès 2 participants, -15 % dès 3, -20 % à partir de 4 inscrits sur la même session.	**À partir de 650 € HT**

Prix nets — exonération de TVA, article 261-4-4° du CGI.

08 Accessibilité aux personnes en situation de handicap

Accessible aux personnes en situation de handicap. Contactez notre référent handicap pour construire une solution adaptée : contact@monpoleformation.fr

RÉFÉRENT HANDICAP
Tiffany LESTROUBAC

CONTACT
contact@monpoleformation.fr

09 Indicateurs de résultats

INDICATEUR	RÉSULTAT	MODALITÉS DE CALCUL
Taux de satisfaction	**N/A**	Moyenne des notes de satisfaction des stagiaires sur les 12 derniers mois
Taux d'abandon	**N/A**	Calculé sur les 12 derniers mois

Résultats arrêtés au 29/09/2026. N/A : donnée non disponible ou effectif insuffisant sur la période.

10 Contacts

INSCRIPTIONS ET INFORMATIONS
contact@monpoleformation.fr
01 87 66 57 66

ADRESSE
10a rue du Maréchal de Lattre de Tassigny, 76420 Bihorel

RÉCLAMATIONS
Par e-mail : contact@monpoleformation.fr